

LE PRÉFET

à
Mesdames et messieurs les Maires

OBJET : Pavoisement des édifices publics

Pour information à :

- Madame la secrétaire générale
- Madame la sous-préfète de Dole
- Madame la sous-préfète de Saint-Claude
- Madame la présidente de l'association des maires du Jura
- Monsieur le président du conseil départemental du Jura
- Mesdames les parlementaires

Lons-le-Saunier, le

18 AVR. 2023

Conformément aux instructions de Madame la Première ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le :

Dimanche 30 avril 2023

à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles pour que ces instructions soient respectées.

Pour le Préfet et par délégation,
La directrice adjointe de
cabinet,



Maud COSSIN